

# **USAGERS/USAGERES ET AGENTS/AGENTES DES FINANCES PUBLIQUES : MÊME COMBAT !**

**Vous avez besoin d'être reçus par des agents des Finances Publiques ?**

**Bientôt ça ne sera plus possible, ou dans des conditions inacceptables !**

Emmanuel Macron et son gouvernement (Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des comptes publics à la manœuvre), avec la complicité de notre directeur général et de nos directeurs locaux, ont décidé de mettre en œuvre un plan supprimant la quasi-totalité des centres des Finances Publiques, toutes les trésoreries rurales et de proximité (après que 45% d'entre elles aient déjà été supprimées en 20 ans). Pour quel avenir en matière d'accueil ? :

Priorité absolue est donnée aux contacts par internet ou par des plateformes téléphoniques. Si votre situation fiscale est complexe, si vous n'êtes pas familiarisés avec internet, que vous ne disposez pas de connexion, si votre demande nécessite une réception physique par un agent, il ne vous restera plus que l'accueil sur rendez-vous et quelques « points d'impacts ». Le hic étant que ces « points d'impacts » seront, soit concentrés sur quelques bassins géographiques, soit tenus pas des personnels autres que « Finances Publiques » avec une technicité moindre.

**Traduction pour le département du Pas-de-Calais :**

- un accueil bientôt uniquement sur rendez-vous et seulement pour des questions jugées « complexes ». Bref, des portes fermées et comme seul recours [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou un téléphone qu'on a déjà du mal à décrocher !
- le fin du numéraire à nos guichets d'ici mars 2020 ;
- plus que 4 Services des Impôts des Entreprises à ce stade ;
- la fermeture pure et simple de l'ensemble de nos 43 trésoreries ;
- des missions externalisées et peut être payantes....

**Vous avez besoin d'écoles, d'hôpitaux, d'EHPAD, d'infrastructures territoriales... ?**

**Sans financement à travers l'impôt, l'accès aux services serait réservé à celles et ceux qui en ont les moyens**

Ces annonces sonnent la fin de la notion de service public définie comme une activité exercée directement par l'autorité **publique** (Etat, collectivité territoriale ou locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. C'est également le principe fondamental du service public et ses valeurs républicaines qui sont profondément atteintes : continuité, mutabilité, accessibilité, neutralité, transparence, confiance, gratuité, proximité et fiabilité.

Ces (pour l'instant) projets émanent de réflexions éloignées du terrain et de la réalité du quotidien.

**Aussi, nous, agents de Finances Publiques, proches et techniciens de la matière fiscale, nous nous devons de vous avertir dès aujourd'hui pour que nos missions de service public et l'intérêt général ne soient pas sacrifiés trop vite.**

**Il faut stopper les suppressions d'emplois, les réformes de structures et donner les moyens aux Finances Publiques d'exercer correctement leurs missions de service public pour le bien de l'intérêt général !**

**Si vous n'acceptez pas ces réformes et la disparition annoncée du service public n'hésitez pas à signer cette pétition et à alerter vos élus locaux !**



